

Rapport annuel 2011 - 2012



Adopté par le conseil des commissaires
le mercredi 28 novembre 2012

Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Mot de la présidente et du directeur général

À la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, l'année 2011-2012 a été fertile en événements de toutes sortes.

Un des faits les plus marquants de l'année, toutefois, concerne le Grand Défi Pierre Lavoie. M. Lavoie, fondateur de ce mouvement provincial, a prononcé une conférence très remarquée devant les membres du personnel, rassemblés lors de l'activité d'accueil du mois d'août 2011. Cette conférence a déclenché une cascade d'événements dont l'impact se fait encore sentir aujourd'hui.

L'Outaouais, jusque-là indifférent au message d'action de M. Lavoie, s'est mobilisé sur l'impulsion de la CSHBO et le nombre d'écoles qui participent aux programmes du Grand Défi (*Aiguise ta matière grise* et *Lève-toi et bouge*) a tout simplement explosé. Les élèves de la CSHBO ont obtenu d'excellents résultats et pas moins de sept de nos écoles ont figuré parmi les 50 meilleures écoles québécoises au niveau du pointage final. L'école de Campbell's Bay a été choisie en Outaouais pour participer à la Grande récompense, alors que celle de l'Isle-aux-Allumettes réalisait le meilleur pointage régional. La vague du Grand Défi Pierre Lavoie a aussi inspiré la création d'une randonnée cycliste entre le Pontiac et la Vallée de la Gatineau et la tenue d'une danse collective dans la Vallée de la Gatineau, en collaboration avec plusieurs partenaires (*Let's Move Vallée de la Gatineau*).

Par ailleurs, les conventions de gestion et de réussite des élèves, adoptées en juin 2011, entre la CSHBO et ses établissements, sont entrées en vigueur. Ces conventions venaient compléter la convention de partenariat, un document qui a été signé entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la CSHBO en juin 2010 et qui en était à sa deuxième année d'application. Toutes ces ententes visent à améliorer les taux de réussite des élèves, par la mise en place de cibles précises et la détermination des moyens nécessaires pour les atteindre.

Au cours de l'année 2011-2012, l'implantation d'un projet majeur, celui de l'efficacité énergétique, s'est terminée. Grâce à des investissements de 7,9 millions \$, les bâtiments de la commission scolaire seront plus efficaces en terme de consommation d'énergie, ce qui permettra de générer des économies annuelles de près de 420 000 \$. Le projet, épaulé aussi par plusieurs programmes de subventions, s'autofinancera dans un horizon de 17 ans.

Ce qui est décrit ci-haut ne représente évidemment qu'une fraction de tout ce qui a été réalisé au cours de l'année 2011-2012 et nous vous invitons à prendre connaissance du présent rapport annuel. Bonne lecture!



Mme Diane Nault
Présidente



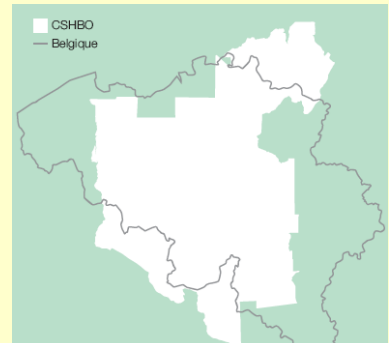
M. Harold Sylvain
Directeur général

Présentation générale de la CSHBO

La CSHBO offre des services éducatifs sur le territoire des MRC Vallée de la Gatineau et Pontiac (35 municipalités et deux communautés autochtones), soit une superficie de 27 000 kilomètres carrés. Son personnel régulier, en 2011-2012, incluait 218 enseignant-e-s, 23 professionnel-le-s, 117 employé-e-s de soutien et 29 cadres et directions d'écoles et de centres.

Clientèle

| | |
|--------|--|
| 78 | élèves inscrits à la maternelle 4 ans |
| 187 | élèves inscrits au préscolaire (maternelle 5 ans) |
| 1 378 | élèves inscrits au primaire |
| 1 154 | élèves inscrits au secondaire |
| 149,87 | ETP en formation professionnelle |
| 236,68 | ETP en formation générale adulte (ETP : équivalent temps plein) |



Presqu'aussi grande que la Belgique!

Établissement Cité étudiante de la Haute-Gatineau

École secondaire Cité étudiante de la Haute-Gatineau (Maniwaki)
Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) (Maniwaki)

Établissement Sieur-de-Coulonge

École secondaire Sieur-de-Coulonge (Mansfield)

Établissement Cœur-de-la-Gatineau

École primaire Notre-Dame-de-Grâce (Bouchette)
École primaire Reine-Perreault (Blue-Sea)
École primaire St-Nom-de-Marie (Lac-Ste-Marie)
École primaire Ste-Thérèse (Cayamant)
École primaire et secondaire Sacré-Cœur (Gracefield)

Établissement Primaire Pontiac

École préscolaire St-Pierre (Fort-Coulonge)
École primaire Jean-Paul II (*L'Envolée*) (Campbell's Bay)
École primaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (Isle-aux-Allumettes)
École primaire Poupore (Fort-Coulonge)
École primaire Ste-Anne (Île-du-Grand-Calumet)
École primaire Ste-Marie (Otter-Lake)

Établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau

École primaire Christ-Roi (Maniwaki)
École primaire Académie Sacré-Cœur (Maniwaki)
École primaire Dominique-Savio (Montcerf-Lytton)
École primaire Laval (Ste-Thérèse)
École primaire Pie-XII (Maniwaki)
École primaire Sacré-Cœur (Grand-Remous)
École primaire St-Boniface (Bois-Franc)
École primaire Ste-Croix (Messines)

Établissement des Adultes CSHBO

Centre Pontiac (Fort-Coulonge)
Centre Notre-Dame-du-Désert (Maniwaki)
Centre St-Joseph (Gracefield)
Centre St-Eugène (Déléage)

Établissement CFP Pontiac

Centre de formation professionnelle Pontiac (Mansfield)
Centre de formation multiservices (Campbell's Bay)

Établissement CFP Vallée de la Gatineau

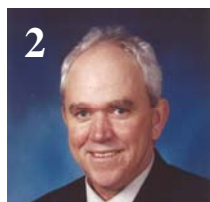
Centre de formation professionnelle Vallée de la Gatineau (Maniwaki)

Conseil des commissaires

Le conseil des commissaires joue un rôle important au niveau de la gouvernance de la commission scolaire. Il sert aussi d'organe de représentation des parents et de la population en général, sur toutes les questions relatives à l'éducation des élèves, jeunes et adultes. En ce sens, il est un élément important et incontournable de la démocratie scolaire.



1
Mme Diane Nault
Présidente
Membre du comité exécutif



2
M. Charles Langevin



3
M. Daniel Moreau
Vice-président
Membre du comité exécutif



4
Mme Janique Lachapelle



5
Mme Marise Veilleux



6
Mme Madeleine Aumond
Présidente du comité exécutif



7
Mme Chantal Tremblay



8
M. Bernard Caron



9
M. Éric Éthier
Membre du comité exécutif



10
M. Damien Lafrenière
Vice-président du comité exécutif



11
M. Jacques Pilon



12
Mme Denise Miron Marion
Membre du comité exécutif



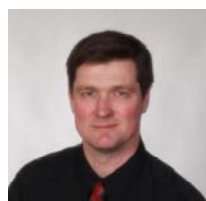
13
M. Jacques Masseau



14
Mme Annette Dumouchel
Membre du comité exécutif



15
Mme Guylaine Marcil



M. Bruno Nicolas
Commissaire parent représentant le primaire
Membre du comité exécutif



Mme Chantal Lamarche
Commissaire parent représentant le secondaire
Membre du comité exécutif

Conseil des commissaires (suite)

Principales décisions prises durant l'année 2011-2012

31 août 2011

- Approbation du projet de rénovation de l'auditorium de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau et de sa transformation en salle régionale de spectacle, en partenariat avec la Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau

27 septembre 2011

- Autorisation d'une résolution autorisant la Ville de Maniwaki à aménager un nouveau terrain de soccer aux abords de la Cité étudiante

26 octobre 2011

- Dépôt des états financiers 2010-2011, indiquant un surplus de 308 518 \$, soit moins de 1 % du budget
- Nomination de la présidente, Mme Diane Nault, comme représentante politique de la CSHBO au conseil d'administration de la Maison de la culture
- Annonce des résultats du décompte officiel de septembre, précisant que les effectifs scolaires, s'élèvent à 2 709 élèves, en 2011-2012, contre 2 829 en 2010-2011, une baisse de 120 élèves

30 novembre 2011

- Approbation d'une demande de financement au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en vue d'obtenir un programme en formation professionnelle, en *Mécanique de machines fixes*

25 janvier 2012

- Dénonciation de l'inéquité d'un programme d'achat partagé, imposé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au niveau de l'acquisition de tableaux numériques et d'ordinateurs portables pour les enseignants
- Prolongement de deux ans du plan stratégique 2007-2012, soit jusqu'en 2014, afin de permettre une meilleure harmonisation du plan stratégique avec la convention de partenariat

29 février 2012

- Annonce que les travaux de mise en œuvre du programme d'efficacité énergétique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais sont à toutes fins pratiques complétés

27 mars 2012

- Dépôt des prévisions de clientèle scolaire pour 2012-2013, indiquant une baisse appréhendée de 143 élèves par rapport à l'année scolaire 2011-2012 (2 576 élèves, au lieu de 2 719)

24 avril 2012

- Formation d'un comité de travail pour réfléchir sur le positionnement futur de la commission scolaire
- Adoption de deux nouvelles orientations pour le plan stratégique, suite à son prolongement de deux années supplémentaires, portant sur l'amélioration de la réussite et de la persévérance des élèves et la validation de la viabilité financière de la commission scolaire

25 mai 2012

- Octroi d'un contrat visant à repeindre la passerelle de la rivière Désert, au cours de l'été

29 juin 2012

- Adoption d'un budget de 43,8 millions \$ pour 2012-2013, prévoyant un déficit de 477 224 \$, épongé par le surplus cumulé de la commission scolaire et directement lié aux compressions budgétaires décrétées par le gouvernement provincial

Le rôle des commissaires

- Écouter les demandes des parents et des citoyens et les soumettre au conseil
- Prendre des décisions pour assurer la qualité des services éducatifs des écoles et des centres
- Veiller au partage des ressources matérielles, financières et humaines entre les établissements
- Promouvoir les réussites de l'école publique
- Soutenir le développement de la région en créant des liens avec des partenaires ou des entreprises pour des projets de nature éducative, économique, sociale ou culturelle

Code d'éthique et de déontologie

DEVOIRS ET OBLIGATIONS DU COMMISSAIRE

Responsabilités d'ordre général

- Le commissaire respecte son engagement d'honneur.
- Le commissaire exerce ses fonctions dans le respect des lois et des chartes établies.

Responsabilités envers la communauté

- Le commissaire respecte les droits de toutes et tous.
- Le commissaire s'assure de la plus grande équité possible dans l'offre des services à la communauté.
- Le commissaire consulte les citoyens de leur communauté et informe le conseil des commissaires des besoins et des attentes de leur circonscription.
- Le commissaire doit concilier ses fonctions de représentant du parent, du contribuable, du citoyen et être à l'écoute de leurs attentes.
- Le commissaire veille à la pertinence et la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire, tout en s'assurant de l'efficacité et de l'efficience de la gestion des ressources humaines, des ressources matérielles et des ressources financières.

Responsabilités envers la commission scolaire

- Le commissaire fait preuve de fidélité et de respect envers les orientations, les priorités, les règlements, les politiques et les décisions établis par le Conseil.
- Le commissaire fait preuve de respect et de courtoisie dans ses relations avec les autres membres du Conseil.
- Le commissaire est solidaire des décisions du Conseil et doit en favoriser l'exécution.
- Le commissaire veille aux intérêts de la commission scolaire.
- Le commissaire fait preuve de rigueur dans les analyses qu'il fait et les jugements qu'il porte.
- Le commissaire est tenu au secret et à la discrétion sur tout document et renseignement de nature confidentielle, obtenu dans l'exercice de ses fonctions, même lorsqu'il n'est plus en exercice.
- Le commissaire assume ses devoirs de disponibilité et d'assiduité aux séances du Conseil et aux comités où il a accepté de participer.
- Le commissaire évite d'être placé en conflit d'intérêts ou en apparence de conflits d'intérêts et évite toute situation où son intérêt personnel peut l'influencer dans l'exercice de ses fonctions.

Responsabilités envers le personnel et les élèves

- Le commissaire exerce son rôle et ses responsabilités sans discrimination pour l'ensemble des personnes relevant de ses compétences.
- Le commissaire s'applique à favoriser, dans l'adoption des politiques et règlements, la poursuite des valeurs promues par la commission scolaire.
- Le commissaire fait preuve de respect et de courtoisie dans ses relations avec le personnel œuvrant dans son organisation.

En 2011-2012, aucune plainte n'a été émise relativement au code d'éthique et de déontologie.

Convention de partenariat

Convention de partenariat entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a mis en œuvre la *Convention de partenariat* qui a été conclue en août 2010 avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Pour ce faire, un comité de pilotage a assuré le suivi de la réalisation de mesures concrètes pour l'amélioration de la réussite des élèves. La reddition de comptes qui y est associée est présentée dans une section distincte de ce rapport annuel, à la page 8.

Cette réussite scolaire, qui passe en grande partie par la persévérance de nos élèves, demeure au cœur de toutes nos priorités et de nos actions. Des actions s'inscrivent notamment dans la poursuite d'efforts qui ont été initiés, au cours de la dernière année, pour renforcer les partenariats avec les acteurs socio-économiques du milieu, développer une approche d'appui dès le primaire, particulièrement chez les garçons, et promouvoir des projets novateurs.

Conventions de gestion et de réussite éducative

Conventions de gestion et de réussite éducative entre la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et ses établissements scolaires

Au cours de l'année 2011-2012, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a accompagné les directions dans l'élaboration des conventions de gestion avec les établissements scolaires de son territoire. La démarche a inclus la préparation de données pour chaque établissement en vue de la signature des conventions et leur mise en œuvre pour la rentrée 2012-2013. Là aussi, les objectifs de réussite des élèves guident les décisions qui mènent à la signature des conventions.

Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école

Conformément avec les dispositions de la *Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école*, adoptée le 12 juin 2012, toutes les écoles de la CSHBO auront déposé auprès de leur conseil d'établissement, avant le 31 décembre 2012, une démarche de plan d'action pour contrer l'intimidation et la violence.

Reddition de comptes

| Buts | Situation initiale 2007-2008 | Cible pour 2011-2012 | Années scolaires | | | |
|---|------------------------------|----------------------|------------------|-----------|-------------|-------------|
| | | | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| 1- a) Augmenter la diplomation et qualification | 61 % | 65 % | 60,3 % | 56,6 % | 55,3 % | (Note 1) |
| 1- b) Diminuer les sorties sans diplôme ni qualification | 35 % | 32,7 % | 31,0 % | 32,4 % | n/d | (Note 2) |
| 2- a) Améliorer la réussite du français / écrit (épreuve de secondaire 5) | 73,3 % | 76 % | 52,4 % | 70,1 % | 55 % | (Note 3) |
| 2- b) Améliorer la réussite de français / lecture (épreuve MÉLS de 6 ^e année) | n/d | 65 % | n/d | 44 % | 55 % | 57 % |
| 3) Améliorer la persévérance et la réussite de EHDAA (hausser le taux de qualification FMSS) | 47 % | 50 % | 47 % | 50 % | 71 % | 56 % |
| 4- a) Améliorer l'environnement sain et sécuritaire dans les écoles (activités parascolaires) | n/d | n/d | n/d | n/d | n/d | n/d |
| 4- b) | | | | | | |
| • Augmenter de 4 % le sentiment de sécurité du personnel | 83 % | 87 % | n/d | n/d | n/d | n/d |
| • Mettre à jour les Plans de mesures d'urgence (PMU) | 70 % (PMU) | 100 % (PMU) | n/d | n/d | 100 % (PMU) | 100 % (PMU) |
| 4- c) Améliorer les services d'accompagnement et le soutien pour traiter la violence | 75 % | 100 % | n/d | n/d | n/d | n/d |
| 5) Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FP de moins de 20 ans | 26 | 28 | 17 | 20 | 21 | 25 (Note 4) |

Note 1 : le MELs n'a pas publié les taux de diplomation

Note 2 : le MELs n'a pas publié les données

Note 3 : les résultats officiels aux épreuves uniques ne sont disponibles que l'année scolaire de l'année suivante

Note 4 : résultats provenant du Service régional de la formation professionnelle

Services administratifs

Le travail du conseil des commissaires et du personnel des écoles et des centres est facilité par l'existence d'un ensemble de services administratifs qui permet de répartir les ressources, de déployer les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs, d'évaluer le chemin parcouru et de proposer des améliorations aux mesures existantes.



*Harold
Sylvain*

Direction générale

La direction générale assure la gestion et la supervision de l'ensemble des opérations et des activités administratives de la commission scolaire, tout en veillant à l'application des recommandations provenant du conseil des commissaires, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la direction régionale.



*Stéphane
Rondeau*

Ressources éducatives et organisation scolaire

Le service doit s'assurer que les établissements respectent le régime pédagogique, l'application des programmes d'études, l'évaluation des apprentissages, l'achat du matériel didactique approuvé, la mise en œuvre des plans ministériels et l'adaptation des services à l'élève e.h.d.a.a., tout en étant responsable de l'admission et l'inscription des élèves et de la sanction des études.

L'équipe du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire composée de professionnels (conseillers pédagogiques, psychologues, psychoéducatrices, orthophoniste, coordonnatrice) s'assure de la qualité des services éducatifs offerts à l'ensemble de sa clientèle scolaire. Le service a donc actualisé son plan de développement, de soutien, d'accompagnement et de formation basé essentiellement sur les résultats des élèves, les besoins du personnel et les priorités identifiées par les directions d'établissement.



*Manon
Riel*

Ressources financières

Le service est responsable de la gestion financière de la commission scolaire, ainsi que de la préparation budgétaire, de son contrôle, des opérations comptables, de l'administration de la taxe scolaire et de la préparation des états financiers. Le service est aussi responsable du partage des ressources entre les établissements.

Services administratifs



*André
Roy*

Ressources humaines et secrétariat général

Le service des ressources humaines joue un rôle de service-conseil auprès du personnel, tout en assurant la dotation, la gestion des conditions de travail et une qualité du climat organisationnel permettant un bon service à la clientèle. Pour sa part, le secrétariat général assure la préparation et la conservation des documents officiels de la commission scolaire.

Le rôle du service des ressources humaines est de s'assurer de la qualité du service offert par tout son personnel auprès de la clientèle scolaire et de le rallier à la mission première, soit la réussite éducative des élèves. Le service a donc poursuivi ses efforts concernant le recrutement et la rétention de personnel qualifié, notamment par la création d'une page Facebook pour élargir le recrutement. Cette stratégie a été efficace puisque seulement 8 enseignants sont non légalement qualifiés sur un total de 212 au début des classes de l'année scolaire 2012-2013.

Le développement du sentiment d'appartenance à la commission scolaire est aussi un défi de taille dans notre organisation qui doit demeurer attrayante pour minimiser les départs et le service peut compter sur plusieurs outils : guide d'insertion professionnelle, système de mentorat, accueil du nouveau personnel, formation continue. 17 nouveaux employés, tous corps d'emplois confondus, se sont joints à la commission scolaire.

Finalement, en ce qui a trait à un milieu de travail sain et sécuritaire, les ressources humaines continueront de manière plus prononcée en 2012-2013 une campagne pour promouvoir l'activité physique et la prévention en santé et sécurité au travail. En 2012, il y a eu 2 dossiers ouverts en CSST, 9 dossiers en 2011 contrairement aux années 2008-2009 et 2010 où respectivement on dénombre 13 dossiers, 20 et 16.



*Richard
Leblanc*

Ressources technologiques et transport scolaire

Le service des ressources technologiques et du transport scolaire assure la gestion des infrastructures informatiques et de télécommunications, des applications et systèmes informatiques, du soutien technique pour le personnel, des circuits de transport scolaire et des dossiers des élèves transportés.

Le service des ressources technologiques et du transport scolaire a poursuivi son effort visant à soutenir la mission éducative des écoles, des centres et des services administratifs. L'équipe technique, au cours de l'année, a répondu à 1 855 requêtes de service, soit une diminution de 19% comparativement aux 2 286 requêtes de 2010-2011.

Pendant l'année, le service des ressources technologiques a migré vers un nouveau logiciel de gestion de demandes. Ce changement permettra une meilleure communication avec les utilisateurs et un meilleur suivi des demandes.

Services administratifs (suite)



Charles
Pétrin

Ressources matérielles

Le service est chargé de la gestion de l'entretien et de la réfection des 28 écoles et centres de la commission scolaire, assure l'implantation et le suivi des projets en économie d'énergie pour 25 de ces bâtiments, coordonne les plans de mesures d'urgence et est responsable de tous les appels d'offres dépassant le montant de 10 000 \$.

Les ressources matérielles de la commission scolaire ne cessent pas d'effectuer des travaux de rénovation et de construction pour rendre plus agréables et sécuritaires nos établissements d'enseignement.

L'enveloppe totale autorisée par le MELS pour l'amélioration et le maintien des bâtiments s'est élevée à 1 480 169\$ dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments ». Une grande partie de nos travaux consistait à des installations sanitaires, des remplacements de portes et de fenêtres et l'installation de deux systèmes de filtration d'eau potable. Les travaux ont été répartis dans les différents établissements :

- CEHG : 300 000 \$
- Rucher : 417 000 \$
- Cœur de la Gatineau : 180 000 \$
- Primaire Pontiac : 343 000 \$
- CFER : 240 000 \$

Conformément au plan d'action de la mesure « Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux handicapés » les travaux prévus au Centre Pontiac sont en cours.

Une somme importante du budget « Amélioration et transformation des bâtiments » fut injectée dans le projet d'économie d'énergie, celui-ci va bon train et l'on peut déjà voir une baisse des consommations. Cette enveloppe a aussi servi au remplacement de trois réservoirs de mazout.

Nous avons également accentué notre surveillance au niveau des contrats en entretien ménager, gazon et de neige. Des documents et/ou preuves additionnelles sont demandés aux prestataires afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux exigences de ces derniers. Des visites surprises ont également été faites et d'autres sont prévues pour l'année 2012-2013.

Résultats financiers

ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES - 2011-2012

| 2011-2012 | | % | 2010-2011 | | % |
|-----------|--|---|-----------|--|---|
|-----------|--|---|-----------|--|---|

| REVENUS | | | | | |
|--|------------|----|---------|------------|------------|
| Taxes scolaires | 4 532 839 | \$ | 10,67 % | 4 619 976 | \$ 10,64 % |
| Subventions MELS | 34 885 629 | | 82,09 % | 35 535 935 | 81,83 % |
| Droit de scolarité | 118 626 | | 0,28 % | 91 208 | 0,21 % |
| Subventions F.P. et F.G. | 413 215 | | 0,97 % | 469 483 | 1,08 % |
| Ventes de biens et services | 1 445 168 | | 3,40 % | 1 812 018 | 4,17 % |
| Revenus divers | 695 868 | | 1,64 % | 803 094 | 1,85 % |
| Variation de la subvention - Financement | 405 103 | | 0,95 % | 95 764 | 0,22 % |

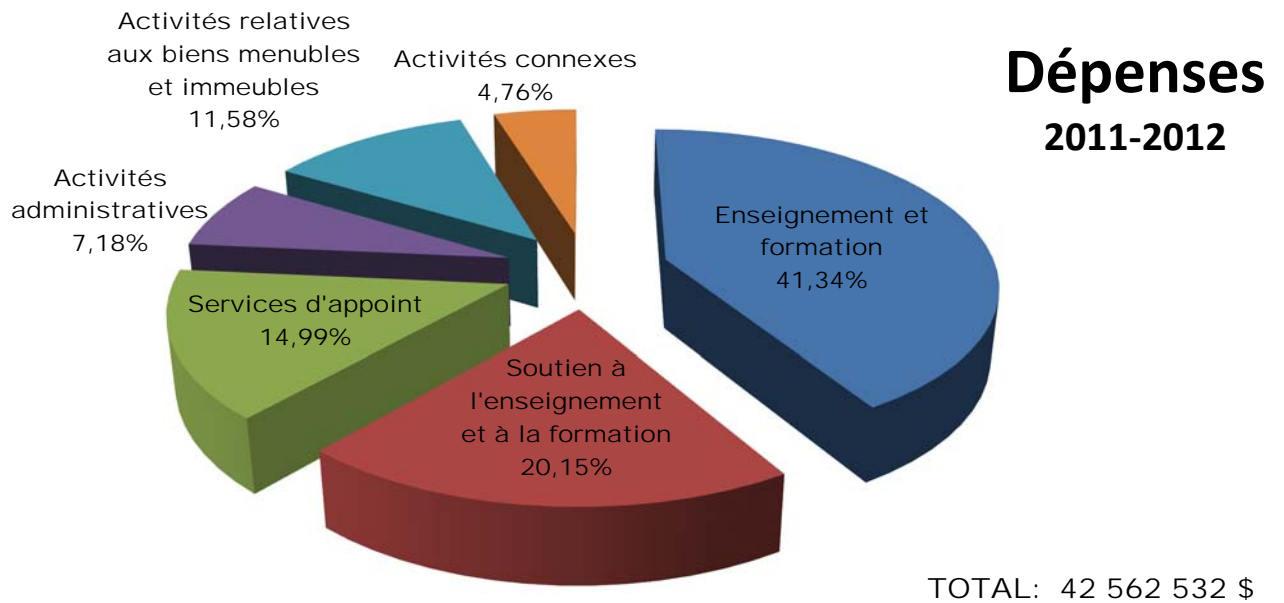
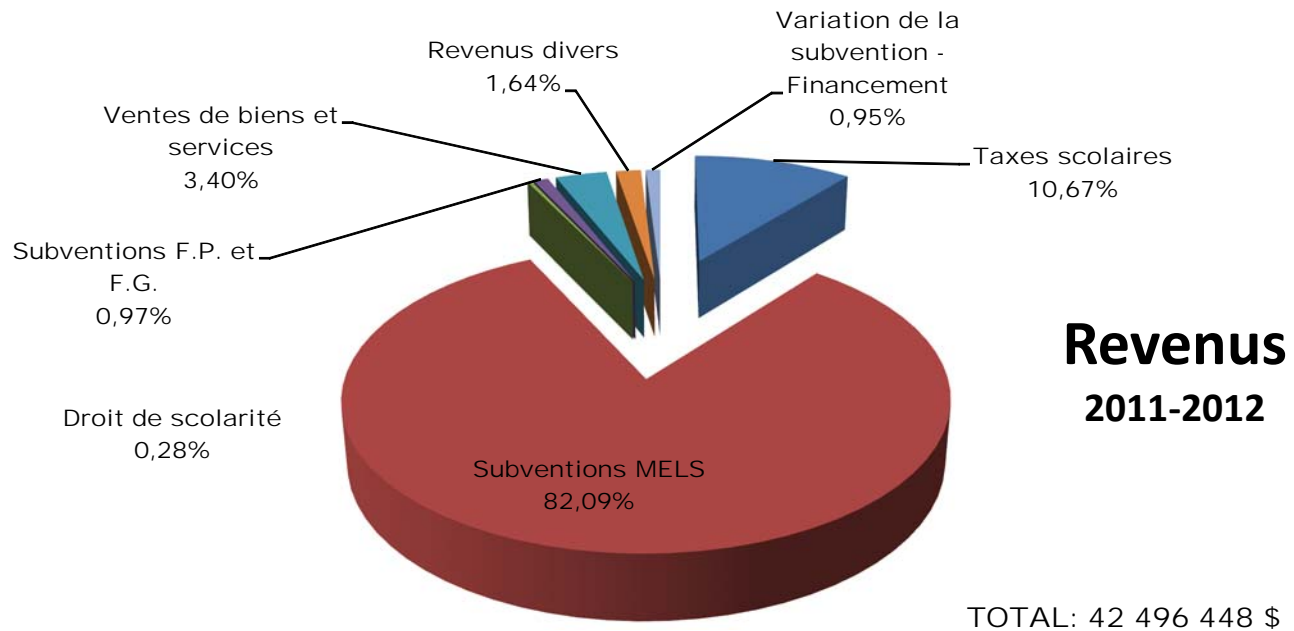
| | | | | | |
|-------------------|------------|----|---------|------------|-----------|
| TOTAL DES REVENUS | 42 496 448 | \$ | 100,00% | 43 427 478 | \$ 100,00 |
|-------------------|------------|----|---------|------------|-----------|

| DÉPENSES | | | | | |
|--|------------|----|---------|------------|------------|
| Enseignement et formation | 17 594 165 | \$ | 41,34 % | 17 421 547 | \$ 40,40 % |
| Soutien à l'enseignement et à la formation | 8 577 528 | | 20,15 % | 8 883 886 | 20,60 % |
| Services d'appoint | 6 378 438 | | 14,99 % | 6 107 027 | 14,16 % |
| Activités administratives | 3 055 478 | | 7,18 % | 3 061 378 | 7,10 % |
| Activités relatives aux biens meubles et immeubles | 4 930 518 | | 11,58 % | 4 948 082 | 11,48 % |
| Activités connexes | 2 026 405 | | 4,76 % | 2 697 040 | 6,25 % |

| | | | | | |
|--------------------|------------|----|---------|------------|------------|
| TOTAL DES DÉPENSES | 42 562 532 | \$ | 100,00% | 43 118 960 | \$ 100,00% |
|--------------------|------------|----|---------|------------|------------|

| | | | | | |
|---------------------------------|---------|----|--|---------|----|
| Surplus (déficit) de l'exercice | -66 084 | \$ | | 308 518 | \$ |
|---------------------------------|---------|----|--|---------|----|

Résultats financiers (suite)



Déclaration de services

Notre vision

«Une commission scolaire qui s'engage activement dans la mise en place d'une **culture de réussite**, axée sur l'excellence, l'ouverture au changement et l'émergence d'une relève de qualité, tout en contribuant au développement de son milieu.»

(Planification stratégique 2007-2012, CSHBO)

Notre mission

«La commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la présente loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.»

(Article 207.1 de la Loi sur l'instruction publique)

Nos valeurs

Pour assurer le bon développement de la commission scolaire, nous croyons :

- ✚ ...que la **loyauté**, la **transparence**, l'**honnêteté**, l'**équité**, la **justice**, le **respect** et la **cohérence** sont des éléments essentiels à l'éthique qui doit gouverner nos actions;
- ...
- ✚ ...que l'**effort**, la **continuité** et l'**engagement** sont à la base de la persévérance; ...
- ✚ ...que le souci de l'**excellence** et de la **qualité** sont les gages de la rigueur de notre travail;...
- ✚ ...et que le **respect du milieu** est important pour la qualité de l'environnement où opère la commission scolaire.

Nos orientations

Conformément aux dispositions de son plan stratégique 2007-2012, la commission scolaire a défini plusieurs priorités, regroupées autour de cinq grandes orientations :

- ✚ «La réussite et la persévérance de chaque élève, jeune et adulte, et la diversification des voies de formation»
- ✚ «Une qualité de vie professionnelle à l'intérieur de notre organisation»
- ✚ «Une structure organisationnelle qui agit dans le respect des rôles et de la culture des entités géographiques qui composent la commission scolaire»
- ✚ «Un réseau de télécommunication exploité de façon optimale»
- ✚ «Une organisation qui est un partenaire reconnu dans le développement socio-économique des deux régions qu'elle dessert»

Déclaration de services (suite)

Nos services

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais offre aux jeunes une large gamme de services éducatifs à travers un réseau comptant dix-huit écoles primaires, une école primaire et secondaire et deux écoles secondaires.

Elle dispose également d'un établissement dédié à l'éducation des adultes (quatre points de service) et de deux centres de formation professionnelle (trois points de service).

Nos engagements

Nous voulons offrir à la population de la Vallée de la Gatineau et du Pontiac des services éducatifs de la plus haute qualité possible et, pour y parvenir, **nous nous engageons** à :

- ✚ Favoriser l'accessibilité de nos services;
- ✚ Appuyer et accompagner nos établissements;
- ✚ Faciliter la mise en place de l'offre de services en région des institutions d'enseignement supérieur;
- ✚ Favoriser l'émergence d'une culture de réussite;
- ✚ Veiller à ce que les membres de notre personnel disposent des outils dont ils ont besoin;
- ✚ Assurer une bonne gestion de nos ressources, dans un esprit d'équité et d'efficacité;
- ✚ Veiller à la santé de nos élèves et des membres de notre personnel;
- ✚ Favoriser une bonne maîtrise de la langue française auprès de nos élèves et des membres notre personnel;
- ✚ Agir en concertation avec nos partenaires de la communauté.

Pour nous rejoindre

Si vous désirez nous contacter, vous pouvez nous rejoindre aux coordonnées suivantes.

Secrétariat général
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
331, rue du Couvent
Maniwaki (Québec) J9E 1H5

Téléphone : (819) 449-7866, poste 16228
Sans frais (888) 831-9606, poste 16228
Télécopieur : (819) 449-2636
Courriel : info@cshbo.qc.ca

Rapport du protecteur de l'élève

INTRODUCTION

Le mandat

À la suite de ma nomination par la Commission scolaire comme Protecteur de l'élève jusqu'au 30 juin 2014, j'ai assumé cette fonction du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.

Le contenu du rapport

En ce qui concerne le rapport annuel, l'article 220.2 en précise le contenu :

« Le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement à la commission scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données. Le rapport du protecteur de l'élève doit être joint au rapport annuel de la commission scolaire. »

En conformité avec cet article, le contenu de ce rapport se présente comme suit :

1. Le nombre et la nature des plaintes reçues.
2. La nature des correctifs recommandés
3. Les suites qui ont été données.

En conclusion de ce rapport, une recommandation sera formulée.

RAPPORT

1- Le nombre et la nature des plaintes reçues.

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, je n'ai reçu aucune plainte formelle qui a nécessité mon intervention en tant que Protecteur de l'élève.

Toutefois, moi-même et le substitut, nous avons répondu à six (6) appels téléphoniques ou correspondances électroniques de la part de personnes qui avaient l'intention de déposer une plainte.

À la réception d'une telle demande, la première étape a été de vérifier la recevabilité de la plainte. Pour ce faire, notre première préoccupation en a été une d'écoute. Nous demandions alors à la personne de nous exposer la situation qui la préoccupait.

Dans tous les cas, le constat a été que les personnes n'avaient pas franchi l'étape du dépôt d'une plainte formelle au responsable des plaintes de la commission scolaire.

Rapport du protecteur de l'élève (suite)

Notre rôle a alors été de leur donner toutes les informations nécessaires pour qu'elles puissent suivre le processus établi. À chaque fois, nous nous assurons de leur spécifier qu'elles pouvaient nous contacter de nouveau si cette étape du dépôt de la plainte au responsable de la Commission scolaire ne leur donnait pas satisfaction.

Comme nous n'avons reçu aucun retour, nous en déduisons que la situation problématique vécue par ces personnes a été résolue à leur satisfaction.

2- La nature des correctifs recommandés

À la suite de cette deuxième année d'expérience dans cette fonction, nous constatons que les demandes sont relativement peu nombreuses. À notre avis, c'est un indice que le processus de règlement des plaintes mis en place donne les résultats escomptés et que les personnes concernées, à chacune des étapes du processus, s'acquittent bien de leur rôle.

Par ailleurs, nous constatons que les personnes qui nous ont contactés manquaient d'information. De l'extérieur, pour ces personnes, le processus leur apparaît toujours complexe. Elles confondent le rôle d'une direction d'établissement, d'un chef de service ou d'un professionnel avec celui du responsable des plaintes. Quand elles rencontrent un problème au niveau d'un établissement scolaire, elles se sentent dépourvues et ne voient pas qu'il y a d'autres étapes possibles pour régler la situation.

Compte-tenu de la nouveauté du processus de règlement des plaintes et du rôle du Protecteur de l'élève, cette situation ne nous apparaît pas anormale.

3- Les suites qui ont été données

Nous considérons que les suites nécessaires ont été données dans chacun des dossiers et que des solutions adaptées ont été apportées à chacune des situations.

CONCLUSION

En conclusion, la seule recommandation est de poursuivre l'implantation de ce processus de règlement des plaintes et de profiter de toutes les occasions pour en informer la population, les élèves et les parents des établissements scolaires.

M. Reynald Labelle,
Protecteur de l'élève

M. Gilles Taillon,
Substitut au Protecteur de l'élève

Comité de parents

Composé de six représentants, le comité de parents a siégé à cinq reprises : 9 novembre 2011, 14 décembre 2011, 13 mars 2012, 24 avril 2012 et 6 juin 2012.

Il a également tenu une rencontre conjointe avec le comité consultatif pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (24 avril 2012). Le comité a traité de nombreux dossiers impliquant les parents, a été consulté sur divers sujets et a participé aux activités de la Fédération des comités de parents du Québec.

La CSHBO tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont siégé au comité de parents au cours de l'année scolaire 2011-2012 : merci de votre disponibilité, de votre enthousiasme et de votre intérêt envers les élèves de nos écoles.

Membres – 2011-2012

Délégué-e-s

- 001 **Mme Anne Mageau**
Représentante de Sieur-de-Coulonge
- 002 **M. Bruno Nicolas**
Représentant de Pontiac Primaire
Parent commissaire (primaire)
- 003 **Mme Chantal Lamarche**
Représentante du Cœur-de-la-Gatineau
Présidente du comité de parents
Parent commissaire (secondaire)
- 004 **Mme Natacha Gosselin**
Représentante du Rucher de la Vallée-de-la-Gatineau
- 005 **M. Jean-Marc Tassé**
Représentant de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau
Vice-président du comité de parents
Délégué au comité consultatif de transport

Mme Vicky Roy

Représentante du comité consultatif pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Substituts

Mme Gaétanne Mousseau

Mme Kimberly Lévesque

Mme Fanny Lacroix

Mme Caroline Pétrin

Mme Nathalie Piché

Gestion des insatisfactions

Pour l'année scolaire 2011-2012, le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a reçu un total de dix (10) plaintes venant de parents d'élèves. Ces plaintes ont fait l'objet de discussions lors de la rencontre du 29 août 2012 du conseil des commissaires et des suivis ont été apportés lorsqu'approprié.

Comité environnemental

Liste des membres 2011-2012

| | |
|---------------------|--|
| Martin Bertrand | représentant de l'établissement Sieur-de-Coulonge |
| Isabelle Cyr | représentante de l'établissement Pontiac Primaire |
| René Allard | représentant de l'établissement Pontiac Primaire |
| Jennifer Richard | représentante de l'établissement CFP Vallée de la Gatineau |
| Yves Côté | représentant de l'établissement CFP Pontiac |
| Johanne Paradis | représentante de l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau |
| Vicky Veilleux | représentante de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau |
| Jonathan D'Amour | représentant de l'établissement Cité étudiante de la Haute-Gatineau |
| Normand Besner | représentant de l'établissement Cité étudiante (CFER) |
| Leticia Rocha | représentante de l'établissement des Adultes CSHBO (Vallée de la Gatineau) |
| Sinaseli Tshibwabwa | représentant de l'établissement des Adultes CSHBO (Vallée de la Gatineau) |
| Sylvie Pépin | représentante de l'établissement des Adultes CSHBO (Pontiac) |
| Charles Pétrin | représentant du service des ressources matérielles |
| Charles Millar | coordonnateur du service de l'information et des communications |
| Harold Sylvain | directeur général |
| Charles Langevin | représentant du conseil des commissaires |

En 2011-2012, le comité environnemental s'est rencontré à huit reprises : le 20 septembre, le 17 octobre et le 29 novembre 2011, ainsi que le 24 janvier, le 28 février, le 10 avril, le 15 mai et le 19 juin 2012.

Au cours de l'année, le comité a dressé le bilan du premier plan d'action triennal et a élaboré le deuxième plan triennal (voir page frontispice, à droite), adopté par le conseil des commissaires le 27 juin 2012.

Le comité a aussi tenu plusieurs activités, dont la deuxième édition du concours Emballe ta porte, la publication de capsules d'information, etc.



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais



Comité environnemental

Plan d'action triennal

2012-2013 2013-2014 2014-2015

Conformément à la politique environnementale adoptée en février 2009 par le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, le comité environnemental s'est donné un premier plan d'action triennal, pour la période couvrant les années scolaires 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012. Voici maintenant la deuxième édition de ce plan d'action, pour la période couvrant les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.

*Adopté par le conseil des commissaires
27 juin 2012*

Coups d'œil sur les établissements

Pontiac Primaire

L'Envolée persévère et gagne!

En novembre 2011, tous les élèves de l'école l'Envolée, de Campbell's Bay, ont participé au premier défi Pierre Lavoie : «Aiguise ta matière grise». En mai, leur participation à «Lève-toi et bouge!» leur a permis d'accumuler la plus haute moyenne de cubes énergie par élève dans la région de l'Outaouais. Ensuite, l'Envolée a remporté un tirage au sort pour la région 07 et a été retenue pour participer à la Grande récompense à Montréal, en compagnie de 4 100 élèves de partout au Québec, et ils y ont passé une fin de semaine de rêve, avec spectacle de Mixmania, visite de La Ronde, etc.



Le Rucher de la Vallée de la Gatineau

L'Académie de l'avenir



Dans le cadre d'une activité mise sur pied pour aider les élèves de 6^e année du primaire à découvrir la formation professionnelle (*L'académie de l'avenir*), dix élèves du Rucher ont passé une journée au centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau. L'activité a eu lieu le vendredi 1^{er} juin et les élèves, provenant de sept écoles primaires différentes, ont découvert la formation de cuisine et celle de mécanique de véhicules légers. À noter que, le même jour, a aussi eu lieu une journée d'activités orientantes à la garderie scolaire.

CFP de la Vallée de la Gatineau

Nouvelle formation en santé



Une nouvelle formation en santé dispensée par le Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau : «Assistance à la personne en établissement de santé » a débuté le 30 août. 26 élèves se sont inscrits à cette formation de 750 heures. Cette initiative favorisera la rétention des gens dans la Vallée de la Gatineau en offrant des nouvelles formations adaptées à l'adéquation emploi. Il faut aussi noter l'importance du partenariat dans l'avènement d'une telle formation.

Sieur-de-Coulonge

Des balados à l'ESSC

Au printemps 2012, les élèves de secondaire II de l'enseignante Miriam Baril, en option musique à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, ont participé au projet national «Culture à l'écoute!». Les élèves ont réalisé des *balados*, sous la forme d'audioguides avec des photos, dans le but de mieux faire connaître les attraits touristiques de la région du Pontiac. Les sujets choisis étaient variés : la maison Bryson, les chutes Coulonge, les Cabines de la Chute, le pont couvert Marchand, le ranch RS, le « Old Depot », le Patro, la légende de Jean Cadieux, etc.

Les audioguides, déposés sur le site Baladoweb, sont géoréférencés, ce qui permet de les visionner et de les écouter par le biais de la technologie mobile, à partir de l'adresse www.baladoweb.qc.ca.



Coups d'œil sur les établissements (suite)

CFP Pontiac

L'argent pour Benoît L'Écuyer

Un diplômé de la formation d'ébénisterie du centre de formation professionnelle Pontiac, Benoît L'Écuyer, a décroché la médaille d'argent lors de la douzième édition des Olympiades de la formation professionnelle, tenue à Québec. Benoît a terminé la formation en ébénisterie, prodigué au centre multiservices (Campbell's Bay) en juillet 2011 et il a fondé sa propre compagnie, à Fort-Coulonge. Il était le seul représentant de la CSHBO aux Olympiades.



Il devait réaliser une table de chevet et disposait de douze heures pour y parvenir. Il a offert une très bonne performance et est arrivé au deuxième rang, à 35 points de la première place.

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Inauguration du CFER



Le Centre de formation en entreprise et récupération a été officiellement inauguré le vendredi 18 novembre. Pour l'occasion, plusieurs dignitaires étaient sur place, dont la directrice générale du réseau CFER, Mme Sylvie Castonguay. Mme Marise Veilleux (représentante du conseil des commissaires) et M. Robert Giard (directeur de la Cité étudiante) étaient également présents, ainsi que plusieurs partenaires.

Établissement des adultes CSHBO

Ma plus belle histoire : trois élèves honorés



Le 17 avril, au centre Notre-Dame-du-Désert, de Maniwaki, trois élèves (Christiane Gagnon, France Gingras et Stéphanie Meunier) ont été honorés pour leur belle performance au concours *Ma plus belle histoire*. Le concours *Ma plus belle histoire* a lieu chaque année et s'adresse à tous les élèves inscrits à l'éducation des adultes au Québec. Les participants devaient rédiger un texte entre 500 et 1 000 mots en y apportant leur couleur personnelle et leur créativité sous le thème *Ma plus belle histoire*.

Coeur de la Gatineau

Visite de l'Assemblée nationale

Les membres du gouvernement scolaire de l'école Sacré-Cœur, de Gracefield, ont fait un voyage politique très instructif à Québec les 5-6 décembre dernier. Ce voyage fut une très belle réussite et a permis de découvrir l'Assemblée nationale. Les représentants du gouvernement scolaire ont visité le Parlement de Québec et ont été très impressionnés par la beauté de cet édifice. Par la suite, ils ont fait une visite guidée du Vieux-Québec, en compagnie d'un guide expérimenté.



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

331, rue du Couvent
Maniwaki (Québec)
J9E 1H5

Téléphone : 819.449.7866
Sans frais : 888.831.9606
Courriel : info@cshbo.qc.ca

Internet : www.cshbo.qc.ca

